

**ASSOCIATION DES AMIS
DE SAINT-CYR ET COETQUIDAN**
Reconnue d'utilité publique

7, rue Guersant 75017 PARIS

☎ 01 45 74 02 14

amisstcyrcoet@wanadoo.fr

Paris, le 28 mai 2015

LT2/15

Le Président

Chère Adhérente,
Cher Adhérent,

L'Assemblée Générale de votre association s'est tenue au GICAT, 3 avenue Hoche à Paris, le 19 mars 2015. Vous en trouverez ci-joint le compte rendu qui comporte :

- la liste du Conseil d'Administration,
- le procès-verbal,
- le rapport moral 2014,
- un résumé des comptes de l'exercice 2014,
- l'intervention du Chef de Bataillon Pierre-Arnaud Borrelly.

Veillez agréer, chère Adhèrente, cher Adhérent, l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Marwan LAHOUD

ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COETQUIDAN

CONSEIL d'ADMINISTRATION

PRESIDENT HONORAIRE

M. Marc de LACOSTE LAREYMONDIE

PRESIDENT

M. Marwan LAHOUD, Directeur Général Délégué de Airbus Group

VICE-PRESIDENT D'HONNEUR

M. Philippe MESTRE, ancien Ministre

VICE-PRESIDENTS

M. le Général de Division (2S) Eric BONNEMAISON

M. François de LACOSTE LAREYMONDIE

Membre du Directoire du Fonds de Garantie des Dépôts

SECRETAIRE GENERAL TRESORIER

M. le Général (2S) Bertrand Louis PFLIMLIN

MEMBRES

Mme COULLOUMME-LABARTHE

M. le Général (2S) Jean-Albert EPITALON

M. Henri HUDE, Professeur de philosophie,

Directeur du Pôle d'éthique et déontologie du Centre de Recherche
des Ecoles de Coëtquidan

M. Guy de KERSABIEC

M. Henri PLAGNOL, Conseiller d'Etat

M. Maurice QUENET

M. le Général (2S) Guy QUEROLLE

M. le Général (2S) Jacques RENAUD

PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION

M. le Général de Corps d'Armée (2S) Dominique DELORT (LA SAINT-CYRIENNE)

M. Baudouin DELESCLUSE (L'ASCVIC)

M. le Général de Corps d'Armée (2S) Hervé GIAUME (L'EPAULETTE)

ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COETQUIDAN
7, rue Guersant 75017 Paris

PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 19 mars 2015

Annexes : 1) Bilan financier au 31/12/2014.

2) Exposé du CBA Pierre-Arnaud Borrelly.

Convoquée par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le jeudi 19 mars 2015 à 10h30 au GICAT, 3 avenue Hoche à PARIS.

Monsieur Marwan LAHOUD, Président de l'Association, préside la séance et constate qu'outre les présents, 120 pouvoirs ont été reçus.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Le Président aborde l'ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal de L'Assemblée Générale du 28 mars 2014

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 mars 2014.

2 - Présentation du rapport moral de l'exercice 2014

Le Président présente le rapport moral de l'exercice 2014, tel qu'il avait été adressé préalablement aux administrateurs (voir annexe). Aucune remarque n'étant formulée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 - Présentation du rapport financier : comptes de l'exercice 2014

Le rapport financier établi par la SEFICO, Société d'expertise comptable chargée d'une mission d'assistance comptable et d'établissement des comptes annuels de l'Association fait ressortir les points suivants :

Le total du bilan au 31 décembre 2014 s'élève à 830.419 € Il se décompose ainsi :

- Au passif, 823.923 € de ressources propres, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 9.934 €
- A l'actif :
 - o 731.531 € de réserves financières (valeurs mobilières de placement gérées sous mandat par la Banque Transatlantique),
 - o 89 546 € d'immobilisations corporelles dont les locaux où est implanté le siège social qui représente l'essentiel, soit 75 767 € (en-deçà de sa valeur réelle) et frais d'acquisition et travaux : 13 779 €
 - o Et le solde en trésorerie : 8 945 €

Le compte d'exploitation a dégagé une perte de 9.934 € de la façon suivante :

- En recettes :
 - o les cotisations se sont élevées à 11 239 € en légère diminution par rapport à l'année dernière.
 - o Les autres revenus proviennent des opérations de gestion du portefeuille pour 26.720 €, soit une performance annuelle de 0,57 % ;
- En charges :
 - o les frais de secrétariat et de fonctionnement suivent l'évolution du coût de la vie : 19 346 €
 - o les aides aux écoles se sont élevées à 11.000 €
 - o le déficit du compte de gestion du siège social s'élève à 383 €

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2014 (bilan, compte de résultat et annexe) sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale qui donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion 2014.

Toutefois plusieurs membres présents font remarquer la très faible performance annuelle des placements du portefeuille. Il est donc demandé au Secrétaire Général Trésorier de se saisir de cette question et de réunir un groupe de travail pour faire évoluer ces placements vers des structures plus rentables.

4 - Election au Conseil d'Administration

Le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale :

L'approbation de la cooptation du nouveau membre du Conseil d'Administration :

- Monsieur Le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin.

Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Marc de Lacoste lareymondie
- Monsieur Henri Plagnol

La cooptation et les renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans renouvelables à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2018.

5 - Intervention du Chef de Bataillon Pierre-Arnaud Borrelly.

Le Chef de Bataillon Pierre-Arnaud Borrelly, a représenté le Général Antoine Windeck, commandant les Ecoles, à l'Assemblée Générale de l'Association. Il est intervenu longuement pour présenter aux participants les évolutions actuelles des Ecoles et de la scolarité. (intervention en annexe).

6 - Questions diverses

- Rôle de l'association dans l'évolution des Armées

L'association doit rester vigilante, et soutenir le Commandement dans tous ses contacts publics et privés.

- Changement de statut

L'Ecole Navale s'oriente vers un changement de statut qui pourrait évoluer vers un Etablissement Public. S'agissant des ESCC, les conclusions des études menées sur cette question montrent que cette évolution vers un statut d'établissement public semble peu pertinente et pas très opportune.

- Le Triomphe

Le Triomphe est une vitrine pour l'Armée de Terre et un outil de rayonnement en Bretagne. La réglementation pour l'organisation d'une telle manifestation recevant du public est de plus en plus contraignante. Par ailleurs, les moyens militaires sont de plus en plus comptés? Il y a donc une véritable question qui se pose sur l'organisation du Triomphe sous sa forme actuelle qui demande beaucoup de moyens militaires.

La question est évoquée par le Général Delort : doit-on revenir aux fondamentaux c'est-à-dire à la fête du Triomphe comme à l'origine ? C'est la journée des élèves et non de l'armée de Terre.

Le problème se pose d'une plus grande autonomie financière (sponsoring privé en nature ou financier). Le Président Marwan Lahoud cite l'exemple de Polytechnique qui a fait évoluer sa cérémonie de fin d'année. Peut être y a-t-il des idées à reprendre.

- Le Festival International du Livre Militaire

Ce festival rencontre chaque année un très grand succès. L'AASCC soutient activement cette manifestation. Aujourd'hui les officiers se mettent à écrire et c'est un lieu de rencontre entre les éditeurs, les écrivains et les lecteurs.

-La deuxième carrière des officiers : une réalité de plus en plus

Aujourd'hui, force est de constater qu'il existe un changement radical dans la carrière d'officiers. Quand un jeune élève entre à Coëtquidan, c'est peut être pour une carrière courte. Les hauts potentiels ne sont pas sûrs de ne pas devoir quitter l'Armée en tant que Capitaine.

Le Président Marwan Lahoud souligne que ce principe est une réalité qui peut avoir des points positifs. Il est nécessaire de prendre en compte ce paradigme pour déterminer ce qui est nécessaire en formation initiale et spécialisée pour armer les jeunes officiers à cet avenir ouvert. En fait, l'objectif est de former des cadres de la Nation et non plus exclusivement des cadres militaires, de grands décideurs ou de grands commis de l'Etat. La deuxième carrière militaire est une préoccupation du Président Marwan Lahoud. Il précise que le groupe Airbus embauche des militaires de tout grade et que l'expérience est plus que positive. Il souligne qu'en France, contrairement aux pays anglo-saxons, l'entreprise attache souvent trop d'importance à la formation et pas assez à l'expérience. Ce qui est important, ce n'est pas le diplôme mais ce que l'individu a fait dans les cinq dernières années.

Quelle aide pouvons nous apporter à la question de la préparation à la deuxième carrière ? Comment aider les plus jeunes à passer du monde militaire à celui de l'entreprise ou de l'administration ?

Cette question est importante et le Président Marwan Lahoud suggère que lors du prochain conseil d'administration, la question soit abordée.

7 - Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale.

A l'issue de cette réunion les membres du Conseil d'Administration se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres du bureau ainsi constitué :

- | | |
|--------------------------------|---|
| - Président | Monsieur Marwan Lahoud |
| - Vice-Président | Monsieur le Général de Division Eric Bonnemaison |
| - Vice-Président | Monsieur François de Lacoste Lareymondie |
| - Secrétaire Général Trésorier | Monsieur le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, , en remplacement du Général (2S) Jacques Renaud, qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions. |

Le Secrétaire Général

Le Président

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR ET COETQUIDAN
7, rue Guersant 75017 Paris

RAPPORT MORAL
2014

Le Conseil d'Administration vous a réunis aujourd'hui en Assemblée Générale pour rendre compte des activités de notre Association pendant l'année 2014.

Au cours de l'année 2014 le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois :

● Le 28 mars 2014 pour arrêter le rapport moral 2013 et approuver le rapport financier couvrant la même année, présentés à l'Assemblée Générale du même jour et adoptés à l'unanimité. Au cours de cette réunion le Conseil a enregistré :

la cooptation du nouveau membre du Conseil d'Administration :

- Monsieur Le Général (2S) Jean-Albert EPITALON.

Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Marwan LAHOUD
- Monsieur François de LACOSTE LAREYMONDIE
- Monsieur Guy QUEROLLE

La cooptation et le renouvellement ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans renouvelables à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2017. A l'issue de l'Assemblée Générale les membres du conseil ont procédé à l'élection du bureau ainsi constitué :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - Président | Monsieur Marwan Lahoud |
| - Vice-Président | Monsieur le Général de Division Eric Bonnemaïson |
| - Vice-Président | Monsieur François de Lacoste Lareymondie |
| - Secrétaire Général Trésorier | Monsieur le Général (2S) Jacques Renaud |

● Le 3 décembre 2014 pour examiner les activités et le fonctionnement de l'Association au cours de l'année 2014.

Activités de l'Association

Depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale le 28 mars 2014, au cours de laquelle le Général Windeck, commandant les Ecoles de Saint-Cyr et Coëtquidan, est longuement intervenu pour présenter les évolutions actuelles, la vie de l'Association a été marquée par éléments suivants :

- Gala de l'EMIA

* Le Secrétaire Général a représenté l'Association lors du Gala de l'EMIA à PARIS, le 4 juillet 2014. Cette activité s'est bien déroulée et les autorités ainsi que le Président de Promotion ont chaleureusement remercié l'Association pour son aide.

* Le Secrétaire Général a constaté le faible nombre d'autorités civiles et militaires présentes à cette soirée ; seuls, le CEMAT et le GMP étaient présents ainsi qu'un représentant de l'Epaulette.

* Par ailleurs, les échanges avec quelques élèves, le Président de Promotion et les cadres de la promotion sortante ont permis au Général (2S) RENAUD de noter avec étonnement le peu d'engouement des élèves sortant de l'EMIA à choisir une arme de la mêlée, ce qui peut d'ailleurs se constater sur le tableau des choix qui ont été opérés par la suite. Cela tient, en particulier, pour un grand nombre d'entre eux, ayant déjà été fortement engagés dans les opérations comme l'Afghanistan, à ne plus être contraints à revivre ces engagements comme officier. Il me semble qu'il ne s'agisse pas de crainte mais de choix de vie auquel les familles ne sont pas étrangères.

- Gala de Saint-Cyr

* Pour des raisons de contraintes de calendrier, le Secrétaire Général n'a pu se rendre au Gala de Saint-Cyr auquel il avait été convié.

- Festival du Livre Militaire

* Comme l'an passé, le Général (2S) RENAUD a représenté le Président et l'Association au Festival du Livre Militaire qui a eu lieu au cours du Triomphe avec un grand succès. La participation de l'Association a été tout particulièrement appréciée et le Général commandant les Ecoles a adressé à nouveau ses remerciements pour cette aide.

* Le Général RENAUD a rencontré l'organisatrice de cette édition qui l'a remercié et a évoqué l'aide que pourrait apporter l'Association en demandant si celle-ci pouvait être augmentée en raison d'une intention de développer davantage le festival. Il lui a été répondu que l'Association examinerait avec attention la prochaine demande.

- Triomphe

* Le Général (2S) Jacques RENAUD et Mr Guy de KERSABIEC, administrateur, ont représenté l'Association lors des cérémonies du Triomphe les 19 et 20 juillet 2014.

- La participation à la remise des prix aux Ecoles de Coëtquidan.

* Contrairement aux années précédentes, cette remise n'a pas eu lieu lors du Triomphe. Le Général commandant les Ecoles a souhaité récompenser les élèves au cours d'une prise d'armes spécifique, le 22 juillet, marquant la fin de l'année de formation. L'Association des Amis de Saint-Cyr et Coetquidan a choisi cette cérémonie pour la remise des récompenses, plus solennelle et réunissant, outre tous les bataillons, tout le personnel des Ecoles.

* Les associations la Saint-Cyrienne et l'Epaulette avaient souhaité remettre leurs prix lors d'une brève cérémonie le 11 juillet à St-Cyr l'Ecole, à l'occasion de la présence des Ecoles à Paris pour le Défilé du 14 juillet.

*A cette occasion, a donc été remis, comme l'an dernier, un fac-similé d'une lettre de l'Empereur à chaque major de la formation militaire des trois promotions sortantes par le Général (2S) Jacques Renaud, Secrétaire Général, et Monsieur Guy de Kersabiec, administrateur.

* La réserve des lettres de l'Empereur est quasiment épuisée. Le Secrétaire Général suggère de rechercher un nouveau prix à remettre aux majors de la formation militaire des promotions des Ecoles. Une étude est en cours mais toutes les idées sont les bienvenues.

- Soutien aux projets

* Lors de conversations avec les élèves, le Secrétaire Général a noté, une fois encore, que les promotions de Coetquidan n'avaient qu'une information très parcellaire sur le rôle de l'Association et les actions qu'elle était à même de mener à leur profit. Quelques projets de l'année 2013–2014 auraient ainsi pu être aidés davantage.

* Après avoir à nouveau évoqué avec les représentants des promotions et les cadres lors du Triomphe et de la Cérémonie de fin d'année le but et les objectifs de l'Association, nous avons donc adressé aux présidents des promotions (autorités en copie), en septembre dernier, un courrier leur rappelant les possibilités qui s'offraient à eux.

- Comité National d'Entente

*Le Secrétaire Général a participé aux réunions et travaux du Comité d'Entente.

L'essentiel des échanges a concerné les sujets suivants :

- Dossier des blessés de guerre
- Refonte du code des pensions militaires d'invalidité
- Institution nationale des Invalides
- L'entrée au Panthéon de personnalités célèbres
- Soutien au commandement par le Comité National d'Entente

S'agissant des trois premiers points, ces dossiers sont suivis de très près par le Général de La PRESLE qui a rencontré Madame ADAM, Présidente de la Commission de la Défense Nationale en octobre 2014 pour faire valoir les points de vue d'une douzaine d'associations concernées par ces sujets.

L'entrée au Panthéon

Les membres du CNE ont, à la quasi-unanimité, estimé que le CNE devait proposer des noms de personnalités célèbres au Président de la République sans attendre le printemps en :

- Abordant cette affaire positivement et en montrant qu'il s'agit d'une démarche de concertation.
- Proposant pas plus de 3 ou 4 noms, pour ne pas donner une impression de discorde dans les rangs.
- S'orientant plutôt vers un jeune résistant dont la neutralité philosophique ou religieuse est évidente.

Les membres du CNE ont été invités à se prononcer par courriels. Après décision finale, une lettre a été envoyée au Président de la République. Le Secrétaire Général a fait savoir que l'Association comme la plupart des membres du CNE souscrivait à la proposition retenue.

Soutien au commandement

Le CNE considère que la critique systématique du CNE sur les affaires en cours risque de ne pas être efficace et de faire perdre tout crédit au Comité.

Il est donc décidé de soutenir au plus près le commandement, mais en l'obligeant à parler plus clairement encore au politique, même si chacun comprend le délicat langage qu'il doit utiliser. Le Comité est fort de la multitude de ses adhérents et de leur poids moral, mais il faut éviter de se battre sur le terrain politique. Nous sommes sur la même ligne générale que le commandement et nous sommes aussi là pour l'aider dans sa tâche extrêmement complexe. Le CNE doit simplement veiller à ce que l'exécution du budget soit conforme à la Loi qui a été votée par la représentation nationale.

Le tour de table à la réunion a fait apparaître des points négatifs, mais aussi des décisions positives :

En négatif :

- Le déménagement des régiments dans de mauvaises conditions
- Les dissolutions ou les mises en sommeil
- L'érosion des moyens due à l'usure intensive de nos moyens les plus sophistiqués (hélicos)
- Le frein à l'avancement qui peut menacer le recrutement
- Lutte pour l'heure de la commémoration du 5 décembre
- La pression de l'Europe en faveur du syndicalisme dans les armées

En positif :

- La carte du combattant attribuée après 120 jours en OPEX
- La reconversion menée conjointement entre les associations et le commandement (CAP2C)

Lettres trimestrielles

Au cours de l'année 2014, comme chaque année, nous avons publié quatre lettres trimestrielles.

- La LT1 reproduisait une lettre de l'ASAF, résumant les difficultés auxquelles nos armées seront confrontées dans les prochaines années.

- La LT2, essentiellement consacrée à l'Assemblée Générale, comprenait le procès-verbal, le rapport moral, un résumé des comptes de l'exercice 2013.

- La LT3 reproduisait un extrait du discours de clôture du Général d'Armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, lors de la session nationale de l'IHEDN, le 19 juin dernier. Discours dans lequel il fait part de ses préoccupations et des perspectives pour la décennie à venir.

- La LT4 donnait la parole à un jeune officier qui a exprimé, dans la revue « le Casoar » d'octobre 2014, son vécu depuis sa sortie de l'Ecole d'application jusqu'à la fin de son temps de commandement de Capitaine, commandant d'unité. Etait jointe à cette lettre la synthèse du choix des armes des promotions sorties des Ecoles en juillet 2014.

Soutien aux élèves des Ecoles

L'Association, sollicitée financièrement par les élèves, pour les aider à réaliser leurs projets, a remis :

A l'ESM 1.500 €: Grand Gala

A l'EMIA 2.000 €: participation à l'érection d'une stèle à la mémoire de nos morts et de nos blessés d'Afghanistan dans le camp de Coëtquidan.

1.500 €: Grand Gala

Divers 4.000 €: le Festival du Livre Militaire

2.000 €: Musée du Souvenir pour l'achat de planches et dessins d'élèves de la promotion « Alexandre III » (1894-1896).

Ce qui fait un total de 11.000 €

Campagne d'adhésions

L'association compte actuellement 1.099 adhérents. La campagne d'adhésion a démarré cette année début novembre. Nous avons actuellement 41 nouvelles adhésions (l'année dernière, nous avons obtenu 83 nouvelles adhésions (entre octobre 2013 et juin 2014, adhésions qui correspondent aux parents des élèves qui ont intégré en septembre 2013).

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR ET COETQUIDAN
Présentation résumée des comptes de l'exercice 2014
(en euros)

1 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT du 1er janvier au 31 décembre 2014

	<i>Rappel</i>	
	<u>2013</u>	<u>2014</u>
<u>Recettes</u>		
- Cotisations	11.868	11.239
- Dons et subvention	500	700
- Autres revenus (titres de placement...)	5.205	26.720
	<hr/>	<hr/>
Total des recettes	17.573	38.659
 <u>Dépenses</u>		
- Aide aux Ecoles de Coëtquidan	7.108	11.000
- Frais de secrétariat	19.070	19.346
- Cession de titre	62	46
- Frais de fonctionnement	16.668	17.818
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	42.908	48.210
 Résultat (Déficit) du compte de fonctionnement	 (25.335)	 (9.551)
<u>Résultat (Déficit) du compte de gestion du siège social</u>	<u>(1.009)</u>	<u>(383)</u>
 <u>Excédent (Perte) de l'exercice</u>	 (26.344)	 (9.934)

2 - BILAN au 31 décembre 2014 (montants nets)

	<i>Rappel</i>	
	<u>2013</u>	<u>2014</u>
<u>ACTIF</u>		
- Immobilisations corporelles		
. Siège social rue Guersant	75.767	75.767
. Frais d'acquisition et Travaux	13.779	13.779
. Mobilier, matériel de bureau	0,00	0,00
- Immobilisations financières		
. Titres de placement	738.890	731.531
. Disponibilité	12.309	8.945
. Comptes de régularisation	357	397
. Autres créances	500	0,00
	<hr/>	<hr/>
Total de l'Actif	841.602	830.419
 <u>PASSIF</u>		
- Ressources propres		
. Fonds de dotation et réserves	965.208	965.208
. Report à nouveau (perte)	(105.006)	(131.351)
. Résultat de l'exercice (perte)	(26.344)	(9.934)
- Dettes		
. Charges à payer	7.744	6.496
	<hr/>	<hr/>
Total du Passif	841.602	830.419

SAINT-CYR ET LES ECOLES DE COETQUIDAN

EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES 2014-2015

Cette année encore, l'armée de Terre fait la preuve de sa grande capacité opérationnelle à l'étranger comme sur le territoire national. Ses chefs témoignent de la satisfaction de disposer de jeunes officiers pleinement formés et aptes à embrasser d'emblée les situations les plus complexes et les engagements les plus difficiles à la tête de leurs hommes. Fort de ce constat, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan peuvent justifier de l'équilibre recherché entre formation militaire et enseignement académique et ainsi consolider leur modèle de formation. Par le renouvellement de leurs habilitations à délivrer grades universitaires et titre d'ingénieur, en poursuivant sa politique de partenariat et en développant son offre de formation, les ESCC ont consolidé leur statut de grande école en 2014.

Les ESCC délivrent des grades universitaires et le titre d'ingénieur aux élèves diplômés. Un tel dispositif est le fruit d'une procédure d'accréditation stricte par des organismes sous contrôle de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan se sont vues renouvelées leur autorisation à délivrer le grade de master et le titre d'ingénieur pour leurs élèves de la filière science pour la durée maximale autorisée. Une telle habilitation leur confère le label européen EUR-ACE¹ renforçant ainsi la visibilité des ESCC au sein de l'Union européenne.

Poursuivant sur la voie d'une ambition européenne plus affirmée, les ESCC ont réalisé à titre expérimental en 2014, des séminaires d'une semaine destinés aux cadets étrangers. La coordination avec le Collège Européen de Sécurité et de Défense permettra en 2015 de présenter de nouvelles formations dont un séminaire ayant pour thème « cyberguerre : ce qu'un élève-officier devrait savoir » du 24 au 26 novembre 2015.

La cyberdéfense constitue un thème d'étude et de développement majeur pour les ESCC. Cette nouvelle matière prend la forme d'une sensibilisation par une approche multidisciplinaire dès la première année de scolarité des saint-cyriens. Par les sujets qui leurs sont proposés au titre de la pédagogie de recherche, certains élèves-officiers auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur l'un des thèmes liés à la cyberdéfense. Enfin d'autres acquerront des connaissances très élaborées liées à la cyberdéfense lors de leur semestre international en troisième année, comme ce fut le cas des sous-lieutenants partis à Europol ou au CCDCOE de Tallin.

¹ EUR-ACE est l'accréditation des formations d'ingénieurs en Europe. C'est un label de qualité européen géré par l'association « European Network for Accreditation of Engineering Education.

La cyberdéfense participe au développement de l'offre de formation des ESCC. Pour répondre aux besoins des armées et parce qu'elles sont membres de la conférence des Grandes Ecoles, les ESCC ont développé un mastère spécialisé de la conduite et des opérations de la gestion des crises en cyberdéfense. Cette formation de haut niveau inédite permet de produire une nouvelle compétence au service du décideur par une approche qui n'est pas simplement technique, mais transverse et pluridisciplinaire. La première promotion débutera en septembre 2015 pour 16 candidats des armées et des services. A terme, elle sera ouverte à des stagiaires civils et étrangers. Au-delà de la seule consolidation du statut de grande école, l'obtention du label « mastère spécialisé » de la Conférence des Grandes Ecoles témoigne du haut niveau de la formation dispensée par les ESCC et réalisée au sein des armées pour ses officiers.

A côté de l'élargissement de l'offre de formation, les partenariats de scolarité sont les voies classiques d'étalonnage des établissements de l'enseignement supérieur les uns par rapport aux autres. Leur version la plus aboutie en est la double-diplomation, stratégie que poursuivent les ESCC avec quelques partenaires. Ainsi, le général commandant les ESCC a remis cette année les premiers diplômes de Saint-Cyr obtenus dans le cadre du double-diplôme avec l'ESSEC. Un partenariat du même type est envisagé avec l'IEP de Paris et l'université de Paris II Assas.

Les nouvelles menaces qui pèsent sur la France et son territoire ont conduit le chef des armées à réviser la loi de programmation militaire. Les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan participent à la remontée en puissance de l'Armée de Terre par une augmentation substantielle des effectifs d'élèves-officiers à former dès la rentrée 2015 à l'Ecole Spéciale Militaire et essentiellement au IV^e bataillon pour les officiers sous contrat.

Enfin, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan accueilleront en leur sein un centre de formation international de Défense Conseil International qui réalisera la formation d'élèves-officiers provenant du Golfe persique et selon des programmes adaptés. Ce centre restera fonctionnel jusqu'en 2022.

Le calme apparent qui peut régner sur l'étendue du camp bâti dissimule de véritables dynamiques de changement et d'évolution qui permettent aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan de tenir leur rang. La grande école de l'armée de Terre s'adapte aux exigences actuelles du contexte de sécurité et de défense en consolidant sa place comme organisme de formation de haut niveau. Ainsi, elles poursuivent leur mission historique : former les chefs du temps de paix et du temps de guerre dont la France a besoin.